

ZIMBABWE

Le Commonwealth doit assumer ses responsabilités après l'élection présidentielle

Index AI : AFR 46/014/02

Amnesty International appelle les dirigeants du Commonwealth réunis à Coolom, en Australie, à engager un processus de dialogue constructif avec les autorités du Zimbabwe sur l'avenir des droits humains dans ce pays après l'élection présidentielle prévue les 9 et 10 mars 2002.

Dans un courrier de cinq pages adressé aux participants à la réunion des chefs de gouvernements du Commonwealth qui s'ouvre le 2 mars 2002, l'organisation a estimé que cette rencontre offrait « à la communauté internationale une occasion exceptionnelle de commencer à débattre avec les autorités zimbabwéennes des conséquences à plus long terme des atteintes portées par le gouvernement à l'indépendance de la police, de l'armée, de l'administration pénitentiaire et du système judiciaire ». Si le nouveau gouvernement issu des urnes fait montre de la volonté politique nécessaire pour rétablir le respect des droits humains, les États du Commonwealth doivent l'aider à mettre en œuvre les réformes qui s'imposent en la matière.

Déterminées à gagner à tout prix, les autorités se sont engagées dans une campagne qui a compromis l'impartialité et le professionnalisme de tous les acteurs du système judiciaire, qu'il s'agisse des magistrats, des policiers ou des représentants de l'administration pénitentiaire, et transformé tous ses éléments – y compris les lois elles-mêmes – en instruments de répression. Ainsi, la police, loin d'enquêter de manière impartiale et indépendante sur les violences commises avec le soutien de l'État, empêche la traduction en justice des membres du parti au pouvoir, la *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* (ZANU-PF, Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique), et de ses milices soupçonnés de violations flagrantes des droits humains.

Au cours de la visite qu'ils ont effectuée en décembre 2001 au Zimbabwe, les délégués d'Amnesty International ont pu s'entretenir avec des hauts responsables de la ZANU-PF, de la police et de l'armée. Sous le couvert de l'anonymat, ils ont confirmé que la police, les forces armées et le parti au pouvoir

favorisaient délibérément des homicides, des actes de torture et des déplacements forcés, dans le cadre d'une campagne de violations généralisées des droits humains planifiée et coordonnée par l'État. Les témoignages recueillis auprès de dizaines de victimes ont corroboré les nombreuses informations réunies par des organisations non gouvernementales (ONG) zimbabwéennes depuis presque deux ans. Le gouvernement actuel tente de se maintenir au pouvoir à l'occasion de l'élection présidentielle de ce mois au prix de souffrances humaines considérables.

L'arrestation arbitraire en février de deux membres du Parlement zimbabwéen et de 16 autres responsables de l'opposition montre à quel point l'appareil judiciaire est manipulé pour satisfaire les désirs du président Robert G. Mugabe ; celui-ci a qualifié de « terroristes » des membres de l'opposition au moins trois fois, et déclaré que les personnes appréhendées étaient coupables de l'homicide d'un représentant de la *Zimbabwe National Liberation War Veterans' Association* (Association des vétérans de la guerre de libération nationale du Zimbabwe). Amnesty International pense que ces 18 personnes sont toutes poursuivies en justice pour des motifs politiques, et les considèrera comme des prisonniers d'opinion si elles sont condamnées et incarcérées ; l'organisation appelle les autorités à abandonner les poursuites engagées contre elles, qui semblent reposer uniquement sur des déclarations extorquées sous la torture.

L'arrestation cette semaine de Morgan Tsvangirai, le candidat à l'élection présidentielle du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique), semble également répondre à des motivations politiques, étant donné le moment auquel elle intervient. Amnesty International n'a pas eu la possibilité d'examiner l'enregistrement vidéo utilisé pour justifier son arrestation, mais force est de constater que le système judiciaire du Zimbabwe demeure instrumentalisé par le pouvoir politique. Il n'existe dans ce pays aucun mécanisme efficace et impartial permettant d'examiner de manière satisfaisante les allégations selon lesquelles Morgan Tsvangirai a été impliqué dans une tentative de recrutement d'individus chargés d'assassiner le président. Amnesty International émet par conséquent

des doutes sur l'équité de son arrestation et des poursuites judiciaires dont il fait l'objet.

Quel que soit le candidat qui remportera le scrutin dans moins de dix jours, Amnesty International craint que de nouvelles violations des droits humains ne soient perpétrées par des agents de l'État ou par ses milices. L'organisation exhorte donc les participants à la réunion des chefs de gouvernements du Commonwealth à faire clairement savoir au président Robert G. Mugabe, et aux autres hauts responsables gouvernementaux zimbabwéens, que les violations des droits humains commises quotidiennement doivent cesser immédiatement.

Si les autorités zimbabwéennes font montre de la volonté politique nécessaire pour mettre un terme au cycle de l'impunité, la communauté internationale pourrait leur offrir son aide pour traduire devant les tribunaux ceux qui se sont soustraits à la justice jusqu'ici, pour accorder des réparations équitables aux victimes de violations des droits humains, pour rétablir l'indépendance et l'impartialité des services de police et de l'administration pénitentiaire, pour abroger les dispositions législatives draconiennes récemment adoptées afin de limiter l'exercice des libertés d'expression, de réunion et d'association, et pour intégrer dans la législation des dispositions garantissant la protection des droits élémentaires de la personne. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>